



Exigences constructives :

Cohérence _ simplicité _ efficacité _ pérennité

Les dispositions constructives sont simplifiées au maximum afin d'obtenir une construction économique. Le choix de la filière bois répond aux attentes environnementales, mais apporte surtout un procédé de fabrication semi-industrialisé, des performances thermiques élevées, une maîtrise financière, un temps de réalisation court.

Les murs mitoyens sont conçus en panneaux d'ossature bois.

La structure de couverture est constituée de caissons en chevrons porteurs n'entraînant pas de performance particulière, et ne nécessite aucun support intermédiaire ; elle intègre 300 mm d'isolant entre 2 panneautages. La sous-face du plafond est ainsi réalisée.

La structure du jardin d'hiver est construite avec des entr'axes de portiques permettant de mettre en oeuvre du bois massif.

La toiture est conçue comme deux mono-pentes juxtaposées, recueillant en partie centrale les eaux de pluie et supprimant toute sujétion de raccordement avec les constructions voisines (hormis un simple solin, accessoire standard du système de couverture) et ceci quelques soient leurs décalages altimétriques (inscription possible du bâti dans la pente).

Le choix de la couverture et les bardages sont basés sur des considérations performantielles : solide, léger, économique, recyclable. Afin d'individualiser le logement dès la livraison, nous proposons pour le bardage rue un panel de finitions et de mises en oeuvre de bardages bois ou métal (impactant peu l'économie globale du fait de la faible surface à considérer).

Nous avons choisi de généraliser les châssis coulissants pour l'ensemble de la façade intérieure, faisant bénéficier à l'ensemble des pièces, une ouverture totale sur le jardin d'hiver.

Tous les matériaux employés respectent les normes et garanties françaises et européennes (garantie décennale du clos&couvert).



coupe longitudinale sur le jardin d'hiver